

*Société Canagrex—Loi*

des démocratiques de gouvernement. Il a dit que le système démocratique était absolument lié au capitalisme et qu'il ne pouvait y avoir de démocratie dans un système économique planifié. Il a cité la Pologne en exemple, en disant qu'il faut que les fermiers décident s'ils sont en faveur de la liberté économique ou du socialisme. D'après Runciman, l'intervention de l'État ne peut se produire par petites doses; en fait, elle n'a pas de fin. Sans ambages, il a dit aux fermiers qu'il fallait choisir entre l'économie de marché et le socialisme. Je suis tout à fait d'accord. C'est un peu comme quelqu'un qui devient chauve. Je n'ai pas tellement d'expérience dans ce domaine, mais je fais des progrès. Il y en a certains qui deviennent un petit peu chauves. C'est un processus que nous regardons avec horreur lorsqu'il a commencé et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Les paroles de M. Runciman, qui a travaillé longtemps dans le domaine agricole, devraient servir à mettre en garde les députés de cette Chambre. Sans vouloir faire du mauvais esprit, je dirais que vouloir introduire un peu de socialisme dans le domaine en question, c'est un peu comme l'idée d'être juste un peu enceinte.

Nous avons également entendu récemment une déclaration du président de la Chambre de commerce, qui, si je ne me trompe, a déjà siégé à la Chambre du côté ministériel. Lui aussi a soutenu qu'il fallait laisser à l'entreprise privée l'occasion de fonctionner et qu'il ne fallait pas introduire trop de règlements et imposer trop d'entraves au système actuel.

Comme j'ai lu ce bill, c'est bien ce qui me préoccupe. Je m'inquiète que nulle part, dans ce texte de loi, il n'est dit que le comité de l'agriculture, le comité des comptes publics ou quelque autre comité pourra examiner de manière approfondie et détaillée le fonctionnement de la société Canagrex pour voir ce qu'elle va faire. Canagrex sera donc une société de la Couronne parmi tant d'autres, l'une sur près de 500 que le Canada compte aujourd'hui et elle ne fera l'objet d'aucune investigation sérieuse hormis celle du ministre et celle du vérificateur général.

Je présume que le ministre et les députés à votre droite, monsieur l'Orateur, diront ceci: «Mais elle devra rendre des comptes à un comité de la Chambre». Toutefois, notre système de comité est un mécanisme qui nous bloque. On a un certain temps d'imparti. Lors des réunions du comité, le ministre de l'Agriculture nous jette de la poudre aux yeux et nous livre peu de faits concrets de sorte que nous perdons notre temps et glanons bien peu de renseignements. Je crains qu'on ne soit en train de créer, dans le domaine de l'agriculture, qui est une des principales sphères d'activité de ma circonscription, une instance dont on pourra facilement faire fi puisqu'elle ne sera pas comptable devant la Chambre des communes ni devant le comité de l'agriculture.

Je vois en outre d'un mauvais œil le fait que Canagrex soit appelée aussi à tomber sous l'égide de comités, non pas de la Chambre des communes, mais de ministres. La mesure à l'étude indique clairement que cette société relèvera du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) sans aucune autre consultation avec les autres ministères du gouvernement. Comme elle ne peut pas fonctionner en tant qu'organisme agricole indépendant, cette société devra faire appel aux programmes des autres ministères du gouvernement. Je crains, dans ces circonstances, qu'elle soit tributaire d'influences extérieures comme l'est l'organisme de réglementation des prix agricoles qui régit

maintenant les offices de commercialisation des œufs, de la volaille et autres denrées dans notre pays et qui défend davantage les intérêts des consommateurs que ceux des agriculteurs. Cela ne donne pas beaucoup de chance au secteur agricole. A titre d'exemple, nous ne sommes absolument pas certains que le président viendra du secteur de l'agriculture. Nous ne sommes absolument pas sûrs que le vice-président ou le deuxième vice-président ou un autre président viendra des rangs d'un secteur actif, commercial de l'agriculture.

Toutes ces choses me préoccupent et je demande au ministre, dans le cadre de la poursuite de l'étude de ce bill, de nous donner des précisions autres que celles que nous avons actuellement. Je m'oppose à ce qu'un défenseur des consommateurs vienne dire aux agriculteurs et aux responsables de la commercialisation des produits agricoles qu'ils ne doivent pas réclamer plus que tel montant comme on l'a exigé des offices de commercialisation de la volaille. On a dit également à l'office du lait qu'il ne devait pas faire rentrer les dépenses d'investissement en cours dans le calcul du coût de production du lait. La présidente et les représentants de l'industrie laitière comme des producteurs de volaille ne sont pas d'accord sur la méthode d'évaluation des coûts. Est-ce à dire que nous sommes confrontés aux mêmes problèmes ici même? Monsieur l'Orateur, étant donné que l'inflation est un phénomène actuel, il faut que le gouvernement, et notamment le ministre de l'Agriculture, l'admettent et agissent en conséquence. Nous ne pouvons nous exposer au bon vouloir de forces extérieures qui ne tiennent pas compte des coûts réels pour les producteurs agricoles.

J'étais, avant que le ministre de l'Agriculture n'intervienne, favorable à certains aspects du bill, mais le ministre m'a fait changer d'avis quand il a dit—il ne s'agit pas d'une citation mot pour mot mais je pense être fidèle à sa pensée—qu'il y avait d'autres marchés qui pourraient écouler, par exemple, des viandes rouges. Il a notamment cité les États-Unis. Il a déclaré que nous devrions pouvoir obtenir de bon prix sur ce marché et assurer des profits aux agriculteurs. J'ai en main un document qui précise qu'au cours d'une semaine de janvier—je ne sais pas de quelle semaine il s'agit exactement—entre 1,400 et 1,800 têtes de bétail américains sont entrées au Canada. Pourquoi donc ont-elles été importées au Canada? Probablement parce que leur vente chez nous rapportera davantage qu'aux États-Unis. J'aimerais, monsieur l'Orateur, que l'on me dise comment diable un agriculteur pourra être convaincu de vendre sa viande aux États-Unis sous prétexte que les Américains peuvent l'acheter et réaliser un profit alors que les éleveurs américains vendent déjà leur bœuf chez nous?

Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je donnerai un autre exemple. Le ministre a déclaré que nous devrions pouvoir vendre de la viande rouge à l'URSS. J'ai eu l'honneur un jour de siéger au sein du comité de la Chambre des communes et du Sénat qui recevait une délégation du Parlement européen. A cette occasion, un parlementaire européen nous a signalé que l'on avait entreposé 500,000 tonnes de bœuf dans des entrepôts réfrigérés parce qu'elles ne pouvaient être écoulées sur le marché européen. Au même moment, on pouvait lire dans la presse internationale que le ministre, le commissaire—Dieu sait comment on l'appelle—soviétique de l'agriculture avait dû décréter une diminution des têtes de bétail en URSS parce qu'il n'y avait pas suffisamment de provende. S'il y avait effectivement eu des débouchés pour la viande rouge en